



**AVIS PUBLIC
CANTON DE WENTWORTH**

ENTRÉE EN VIGUEUR - « Résolution numéro 24-08-112, autorisant un projet de construction d'un quai en vertu du règlement sur les Projets particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble numéro 2022-008 (PPCMOI 2024-001) »

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, de l'entrée en vigueur de la « Résolution numéro 24-08-112, autorisant un projet de construction d'un quai en vertu du règlement sur les Projets particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble numéro 2022-008(PPCMOI 2024-001) », adoptée lors de la séance ordinaire du 5 août 2024.

Cette résolution entre en vigueur le 6 septembre 2024, jour de l'émission du certificat de conformité de la MRC d'Argenteuil, et ce, conformément à la Loi.

La résolution peut être consulté à l'Hôtel de Ville, 175 chemin Louisa à Wentworth, durant les heures normales de bureau ou sur le site web à www.wentworth.ca.

Donné à Wentworth le 23 septembre, 2024

Natalie Black
Directrice générale et greffière-trésorière